



Financer l'investissement  
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 24 JANVIER 2017

## L'AGENCE FRANCE LOCALE LANCE UNE EMISSION DE 250 MILLIONS D'EUROS

**Au lendemain du lancement de son programme ECP, l'Agence France Locale annonce qu'elle vient d'émettre 250 millions d'euros sur le marché obligataire.**

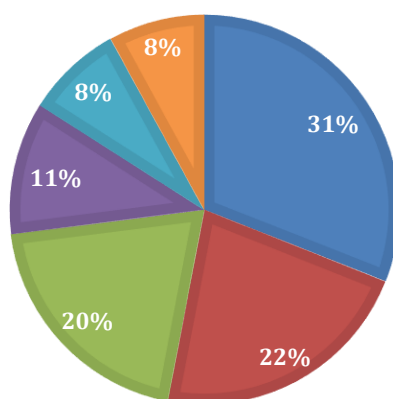
L'Agence France Locale a abondé hier sa souche mars 2023 de 250 millions d'euros portant la taille totale de cette émission à 750 millions d'euros.

Cette émission est la troisième opération publique réalisée par l'AFL, après deux émissions benchmark lancées en mars 2015 et en mai 2016, respectivement de 750 et de 500 millions d'euros.

« Cette émission assoit la signature de l'Agence France Locale, a déclaré Romain Netter, Directeur du financement moyen et long terme. La distribution géographique et typologique des investisseurs qui ont pris part à cette émission garde la même variété que lors des précédentes émissions, ce qui conforte notre position sur le marché euro. »

### RÉPARTITION PAR GÉOGRAPHIE

■ France ■ GB / Pays nordiques ■ Asie ■ Allemagne / Autriche ■ Europe du Sud ■ Autre Europe

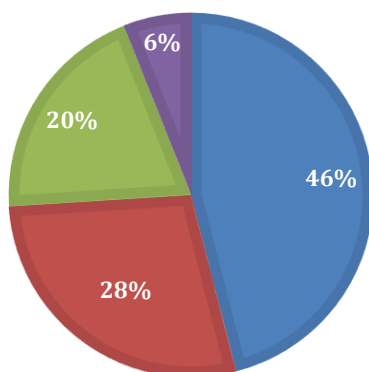




Financer l'investissement  
de nos collectivités

## RÉPARTITION PAR TYPE D'INVESTISSEURS

■ Banques centrales et institutions publiques ■ Banques ■ Gérants d'actifs ■ Assurances



### À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)